ÉGLISE DE PÉRIGNY

Messe du dimanche 15 septembre 2019 (bénédiction de l'église Saint-Cybard, par Monseigneur Georges COLOMB, à la suite des travaux de rénovation)

PRÉSENTATION DE L'ÉGLISE DE PÉRIGNY

À l'origine, l'église de Périgny dépendait de l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise qui, fondée en 1068, comprenait de nombreux établissements rattachés. Dénommés *prieurés*, ils ont assuré la diffusion du christianisme en Aunis. La commune de Périgny va compter quatre prieurés. En plus de celui de Saint-Martin à Rompsay ont existé Sainte-Catherine de la Vaurie ainsi que, dans le bourg même de Périgny, Saint-Louis et Saint-Georges.

Dans sa forme primitive, l'église de Périgny était de style roman. En témoignent ses piliers existants ainsi que le dallage découvert lors des travaux des années 1980. Sa construction a dû débuter au XIIIe siècle comme l'indiquent les travaux de l'abbé Yves Blomme. Consacré à l'origine à saint Georges (comme les Canadiens aiment à le rappeler), l'édifice est dénommé, au moins depuis un document de 1401, *église de la paroisse Saint-Cybard de Périgny*, en souvenir de l'ermite charentais (504-581).

À la suite des dommages occasionnés par la guerre de Cent ans (1337-1453), l'église a fait l'objet d'une rénovation qui s'est poursuivie pendant près de deux siècles. Elle est alors transformée en un édifice de style gothique, témoin des différentes évolutions de cette forme d'architecture.

Mais l'édifice est endommagé à nouveau durant les guerres de Religion (1562-1598), période de fortes crises qui se prolongent jusqu'au Grand siège de La Rochelle (1627-1628).

Au XVIII^e siècle, l'église est ornée de quatre tableaux : Le Christ en croix avec Marie-Madeleine, la Sainte Famille, la Vierge avec saint Augustin et une sainte et la Vierge à l'Enfant donnant le rosaire.

Au moment de la Révolution française, elle est le lieu choisi pour abriter la mairie. C'est dans ses locaux que, le 31 janvier 1790, est élu Patrice Paumier-Beauchamp, premier maire de la commune. La vétusté des lieux amène toutefois le *corps municipal* à rechercher un autre endroit pour l'exercice de la vie communale. La question sera réglée deux ans plus tard.

La mise en application du concordat de 1801, voulu par Napoléon Bonaparte, transfère, *aux conseils de fabrique*, l'administration des églises. Dès son arrivée, en 1803, l'abbé Bichon procède à un état des lieux mais seuls quelques travaux pourront être effectués sous l'Empire. En raison de l'état des bâtiments, la question de l'entretien, voire du devenir de l'église va se poser au cours des décennies suivantes.

Il faudra attendre 1854 pour que le devis de l'architecte Massiou (1826-1903) soit accepté par le conseil municipal, puis approuvé par le préfet. C'est alors que débutent plusieurs phases de restauration qui vont durer pendant quatorze ans. Outre des travaux de maçonnerie et de menuiserie, l'église est ornée d'éléments de décoration intérieure comme l'autel gothique, la sainte table et les stalles de Vetelet. De plus, les ateliers tourangeaux de Lobin réalisent les vitraux représentant les quatre évangélistes ainsi que saint Georges, saint Joseph et saint Louis.

Mais, en 1879, l'église est à nouveau frappée. L'ouragan du 20 février détruit son clocher. Sa reconstruction s'accompagne de divers travaux.

En vertu de la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Églises et de l'État, l'église devient un bâtiment communal. Deux décennies plus tard, les autorités publiques reconnaissent son intérêt culturel puisque, le 27 février 1925, elle est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Le cyclone du 23 février 1935 qui cause de gros dégâts dans la commune n'épargne pas l'église dont le clocher est à nouveau endommagé. De surcroît, la foudre provoque, le 30 juillet 1948, un incendie qui oblige à revoir la charpente.

Par la suite, d'importants travaux de rénovation ont dû être entrepris durant le mandat de Michel Rogeon, maire de la commune. D'un montant de 4 332 000 francs, ils ont concerné l'ensemble du bâtiment, qu'il s'agisse de la charpente et de la couverture, du dallage et de l'éclairage intérieur. S'y est ajoutée, en 1991, la rénovation des quatre tableaux du XVIIIe siècle déjà cités, que le ministère de la Culture avaient classés entre-temps.

Au début des années 2000, il a été procédé à divers travaux de consolidation à la suite du diagnostic ayant mis en évidence de nombreuses fissures dans la voûte en pierre calcaire.

Mais, au fil des années, il devenait judicieux qu'un plan de sauvegarde de l'ensemble de l'édifice fût mis en œuvre. Tel a été l'objet du programme pluriannuel de travaux que la municipalité de Périgny a entrepris, à partir de 2016, sous la conduite du maire Guy Denier.

S'inscrivant dans une perspective historique, un tel investissement dont le montant s'élève à 750 000 euros environ ne peut que contribuer au rayonnement culturel de la commune.

Christian PRÉVOST.